

CCN 51 : la mobilisation continue

Après le rassemblement réussi du 22 mars 2012 pour contester la dénonciation de la convention collective, la CFDT Santé Sociaux poursuit ses actions.

La Fédération des Etablissements Hospitaliers et de l'Aide à la Personne (FEHAP) doit entendre le mécontentement des salariés et la pression doit s'intensifier.

La CFDT Santé Sociaux met en ligne une pétition : www.petitionccn51endanger.fr

Cette pétition doit remporter le plus grand nombre de signatures afin de démontrer que les 3 000 manifestants présents devant l'Assemblée Générale de la FEHAP à Paris ne représentaient qu'une partie des salariés en colère. C'est aussi une façon de faire participer plus largement toutes les personnes voulant soutenir le mouvement de contestation initié par la CFDT Santé Sociaux dès septembre 2011.

La CFDT Santé Sociaux informera régulièrement la chambre patronale du nombre de signatures.

Gageons que l'ampleur des résultats de cette pétition sera une étape de plus pour convaincre les employeurs de leur erreur d'avoir dénoncé cette convention collective et de réinstaurer les garanties collectives pour l'ensemble des salariés de ce secteur d'activité.

Contre la dénonciation, SIGNEZ !



4 mai 2012



web

www.cfdt-sante-socials.fr

CCN 51 : la mobilisation continue

Après le rassemblement réussi du 22 mars 2012 pour contester la dénonciation de la convention collective, la CFDT Santé Sociaux poursuit ses actions.

La Fédération des Etablissements Hospitaliers et de l'Aide à la Personne (FEHAP) doit entendre le mécontentement des salariés et la pression doit s'intensifier.

La CFDT Santé Sociaux met en ligne une pétition : www.petitionccn51endanger.fr

Cette pétition doit remporter le plus grand nombre de signatures afin de démontrer que les 3 000 manifestants présents devant l'Assemblée Générale de la FEHAP à Paris ne représentaient qu'une partie des salariés en colère. C'est aussi une façon de faire participer plus largement toutes les personnes voulant soutenir le mouvement de contestation initié par la CFDT Santé Sociaux dès septembre 2011.

La CFDT Santé Sociaux informera régulièrement la chambre patronale du nombre de signatures.

Gageons que l'ampleur des résultats de cette pétition sera une étape de plus pour convaincre les employeurs de leur erreur d'avoir dénoncé cette convention collective et de réinstaurer les garanties collectives pour l'ensemble des salariés de ce secteur d'activité.

Contre la dénonciation, SIGNEZ !



4 mai 2012



web

www.cfdt-sante-socials.fr